

TRAMWAY



LA NOUVELLE
LIGNE

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
Mission Tramway

83, rue du Mail - CS 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél. : 02 41 05 50 00
www.angers.fr • www.angersloiremetropole.fr/tramway



angers loire
métropole
communauté d'agglomération

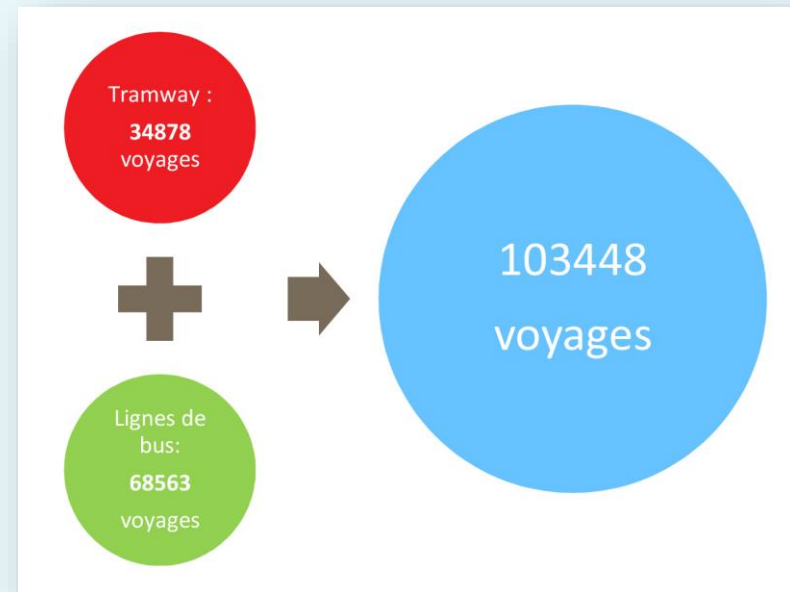
LE PROJET

- Vote du conseil communautaire le 13 octobre 2014
- Candidature d'Angers Loire Métropole confirmée auprès de l'État
- Concertation publique jusqu'au printemps 2015

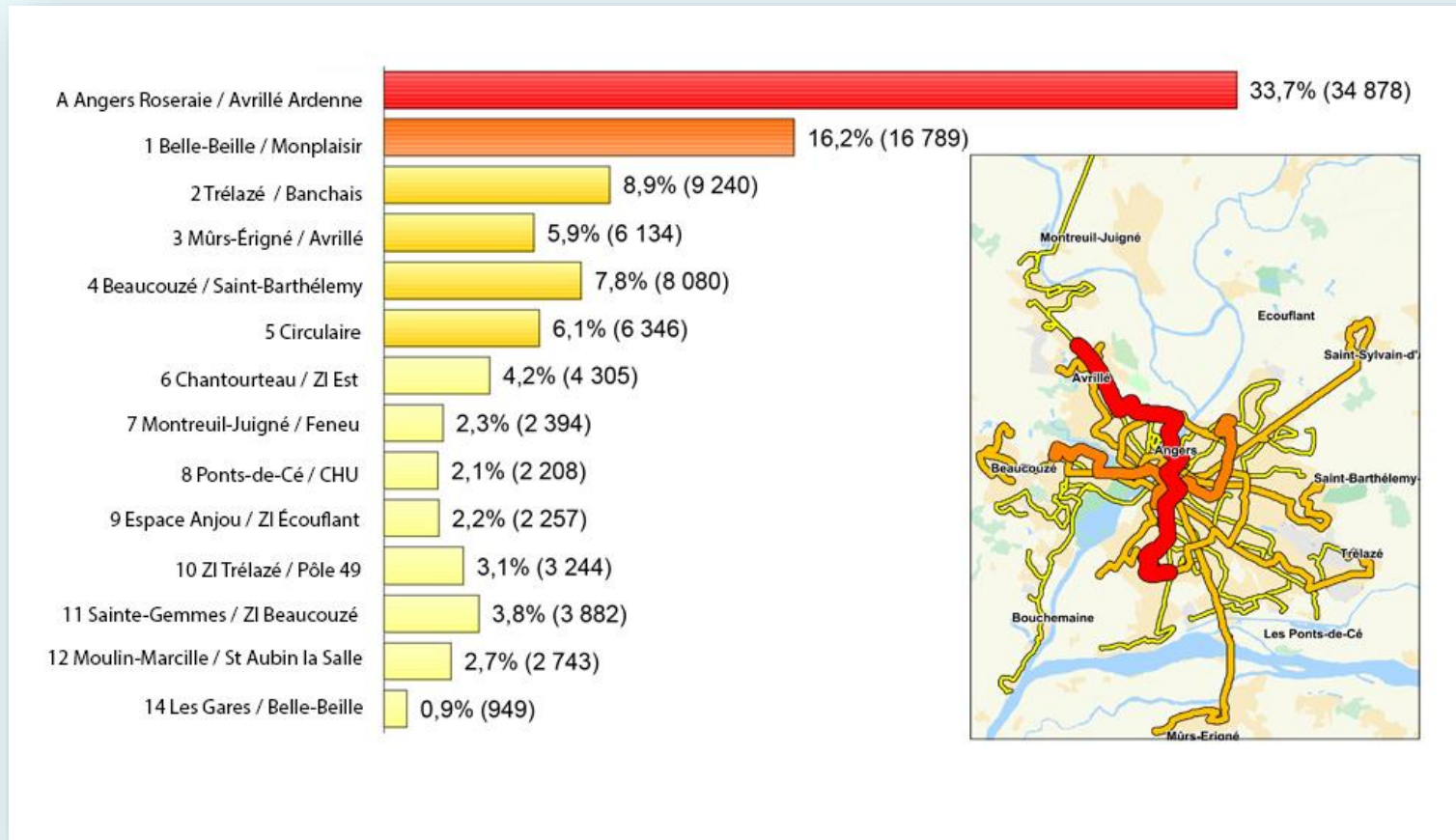


LA RÉALITÉ DES BESOINS

- 32,8 millions de voyages sur le réseau Irigo en 2013
- 100 000 voyages par jour en 2013 sur le réseau Irigo
- 20 % de hausse de fréquentation de 2008 à 2013

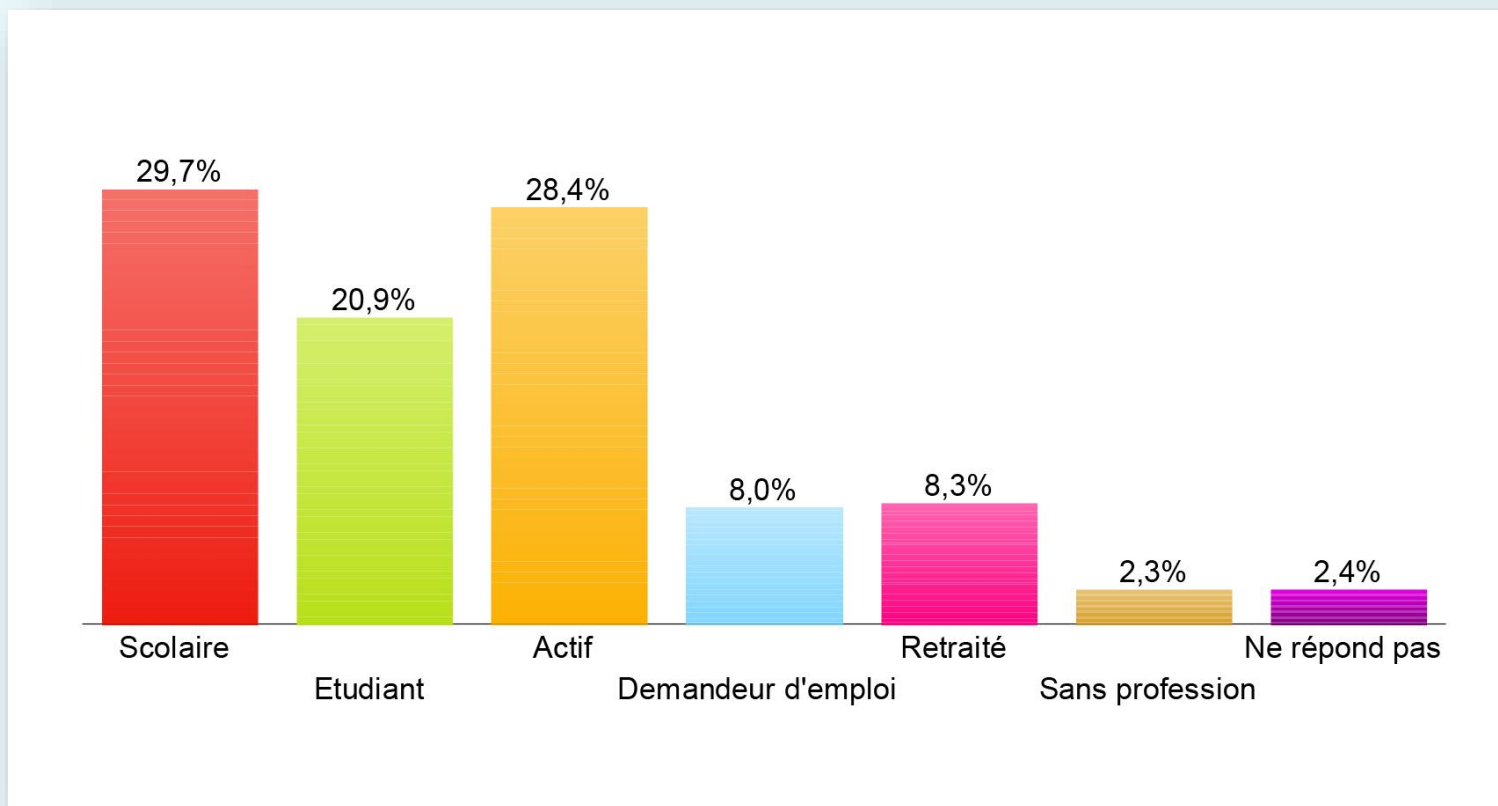


LES VOYAGES PAR LIGNES



LE TRAMWAY, TRÈS UTILISÉ PAR LES ACTIFS

TRAMWAY



POURQUOI UNE SECONDE LIGNE DE TRAMWAY ?

- Optimiser le réseau de tramway
- Structurer le réseau des transports en commun de l'agglomération
- Compléter la desserte des grands sites et équipements métropolitains

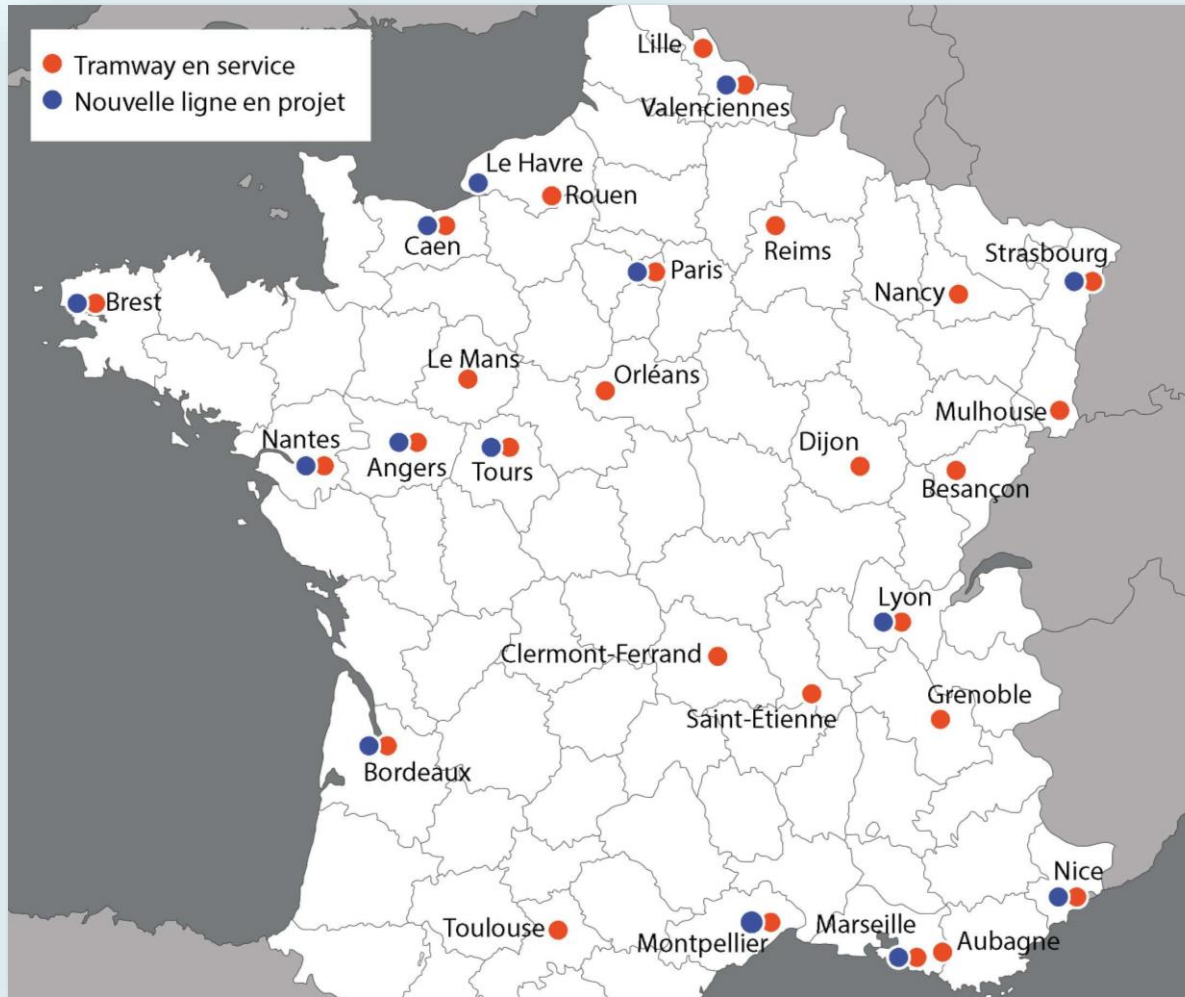
POURQUOI UNE LIGNE DE 10 KM ?

- Réaliser un investissement en adéquation avec les capacités financières de l'agglomération
- Desservir les zones d'habitat dense
- Étudier des possibilités d'extensions à plus long terme

POURQUOI PAS DES BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE ?

- Garantir une capacité de transport suffisante
- Optimiser l'utilisation du matériel sur le réseau
- Rationaliser la maintenance du matériel roulant et des infrastructures

LES PROJETS EN FRANCE



TRAMWAY

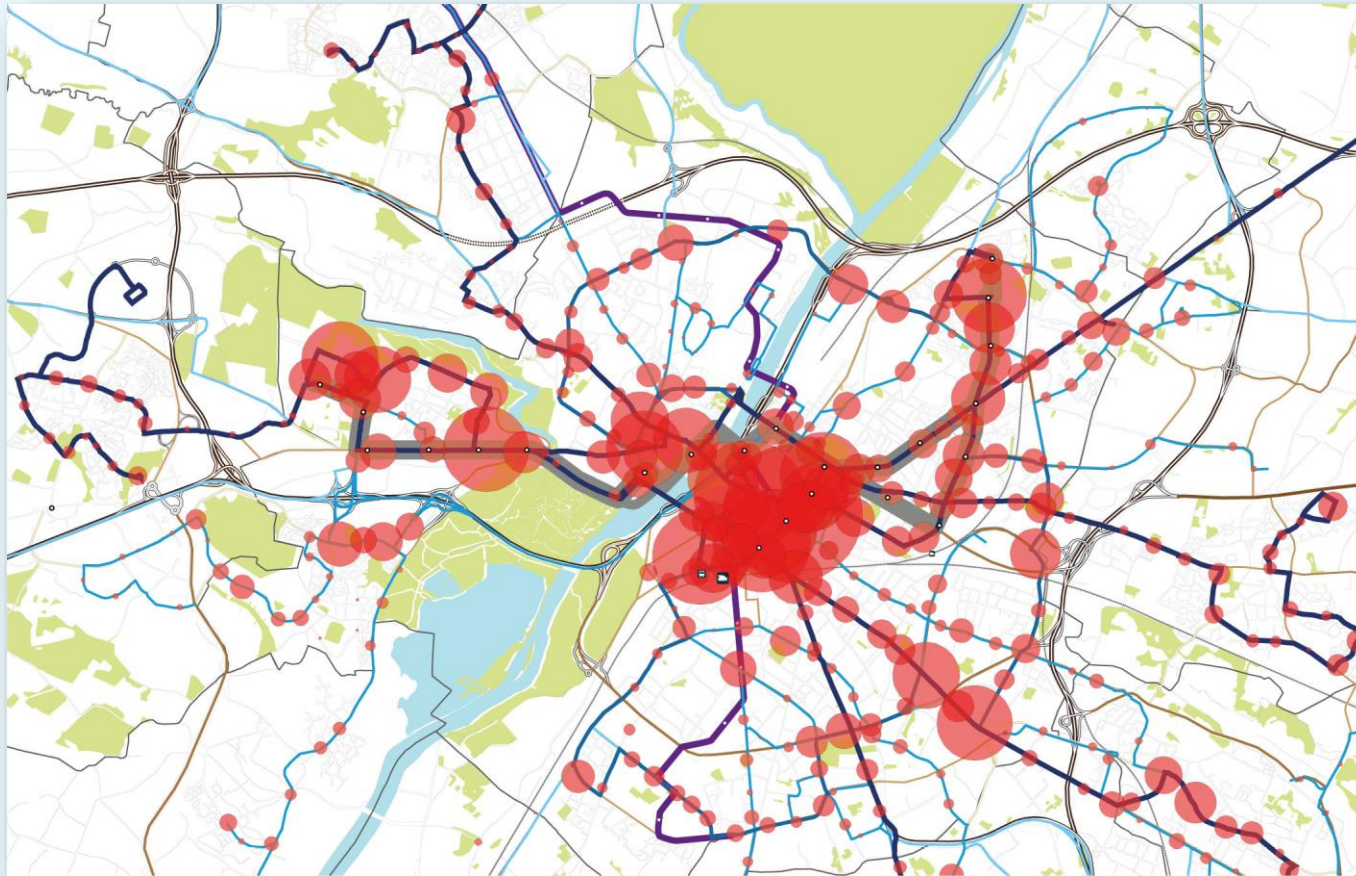
LE TRAMWAY, DES ATOUTS POUR L'AGGLOMÉRATION

- Augmenter l'attractivité du territoire
- Compléter la desserte des sites et équipements métropolitains
- Améliorer les conditions de déplacement notamment pour les plus fragiles
- Anticiper l'évolution du territoire dans une démarche de développement durable
- Intégrer les projets de rénovation urbaine

LES ENJEUX POUR LES TRANSPORTS

- Structurer le réseau autour du tramway
- Renforcer l'interconnexion bus/tram
- Développer le réseau de bus au bénéfice des communes de l'agglomération
- Créer un maillage complet du centre-ville
- Exploiter 3 lignes de tramway A, B et C avec une offre de service élevée

UN PROJET COHÉRENT AVEC LA FRÉQUENTATION DES BUS

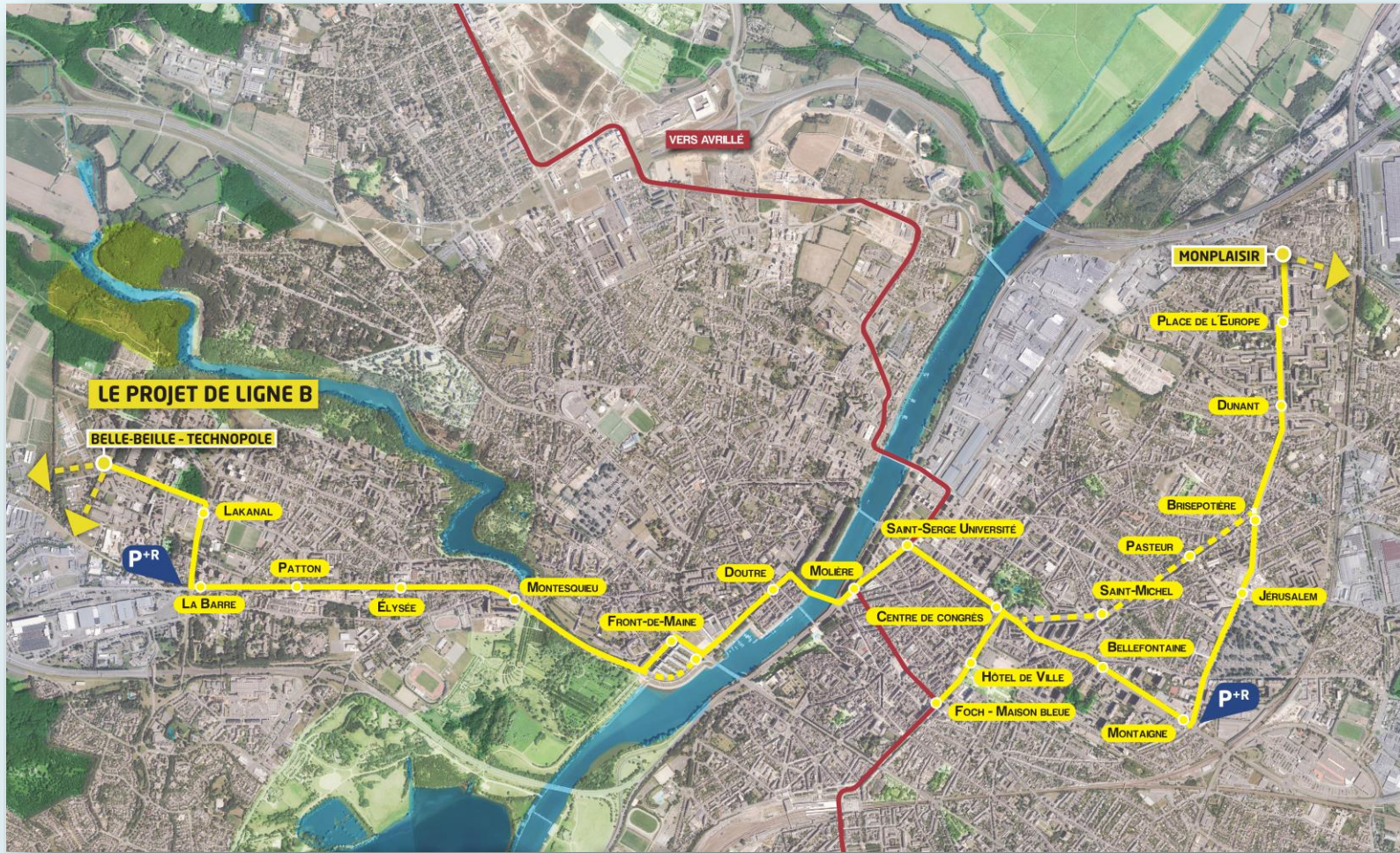


TRAMWAY

LES PRINCIPES DU PROJET

- Respecter l'identité de chaque quartier
- Desservir les pôles de commerce
- Préserver le stationnement résidentiel
- Partager équitablement l'espace public
- Fluidifier les circulations transversales
- Faciliter l'accès au tramway depuis les communes limitrophes (parkings-relais)
- Valoriser notre patrimoine végétal

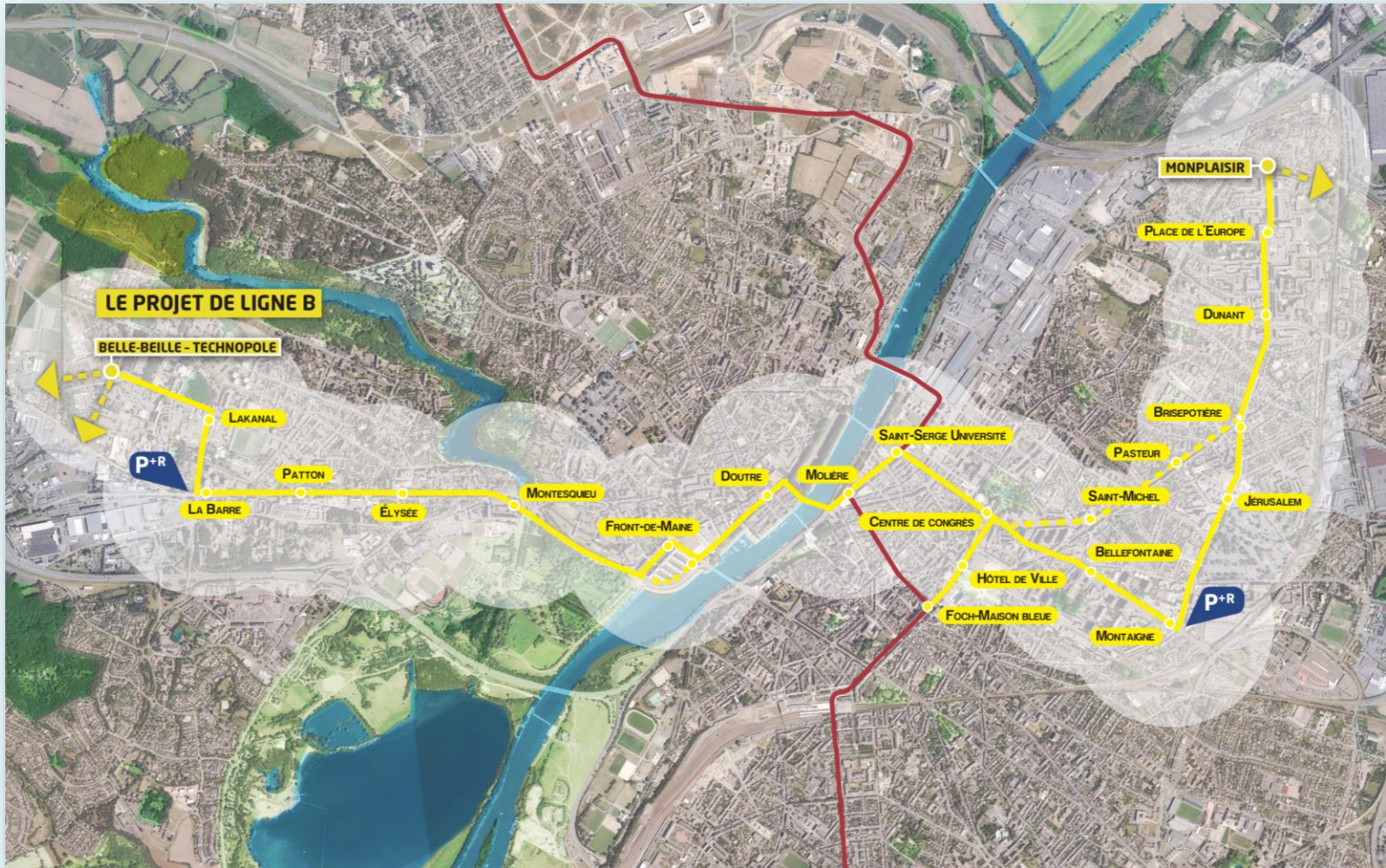
LE PROJET DE TRACÉ



LES GRANDS SITES MÉTROPOLITAINS DESSERVIS

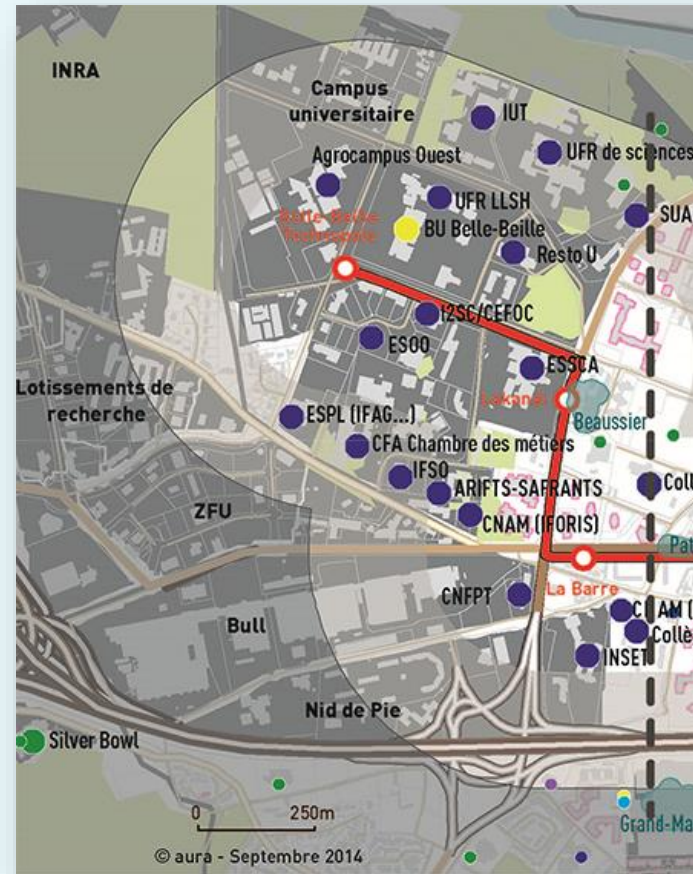
- Campus de Belle-Beille et Technopole
- Services publics : mairies, CAF, CPAM, préfecture, palais de justice...
- Pôles de commerces : centre-ville, Beaussier, Saint-Michel, Camille-Claudel, Europe...
- Théâtre Le Quai, centre des congrès, cinémas, musées, conservatoire...
- Stades, parc Balzac, étang Saint-Nicolas...

LES ENJEUX DE DESSERTE



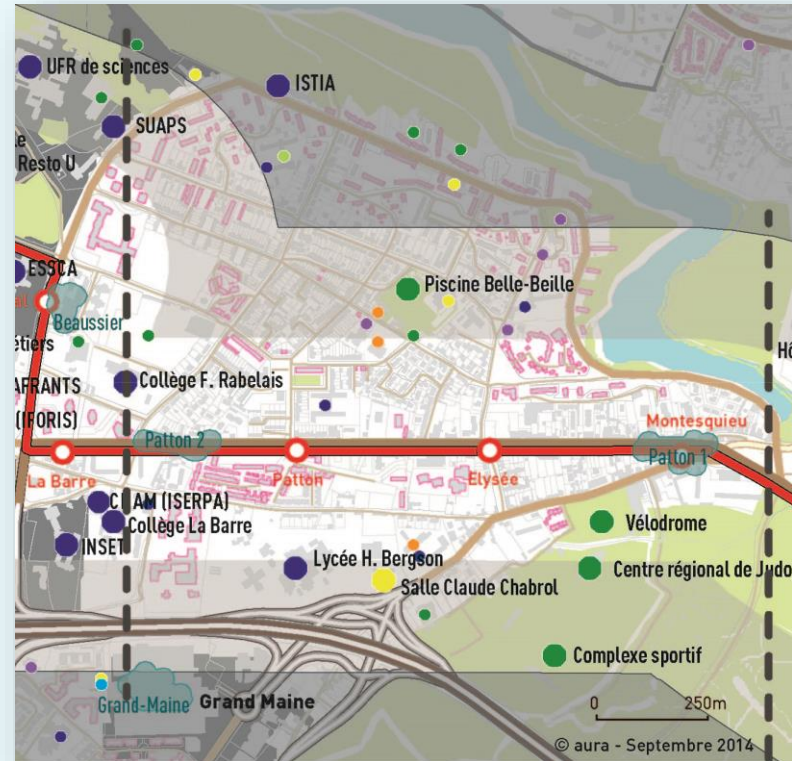
TECHNOPOLE / CAMPUS

- pôle métropolitain
- laboratoires et entreprises de la technopole
- 13 000 étudiants
- 110 établissements et 3 600 emplois



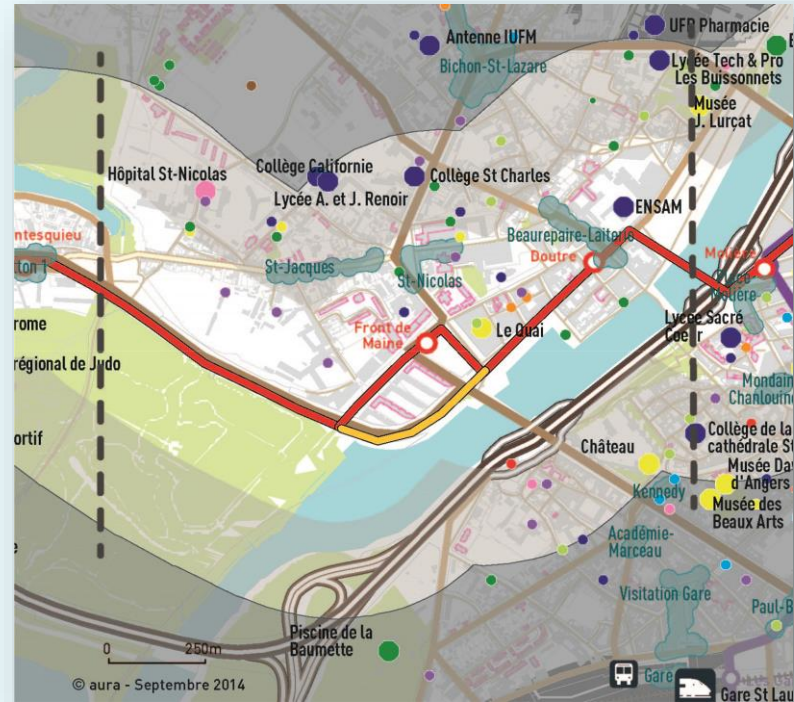
BELLE-BEILLE

- projet de rénovation urbaine
- 11 000 habitants
- 2 000 salariés
- 2 collèges, 1 lycée
- sites sportifs
- étang Saint-Nicolas, parc Balzac



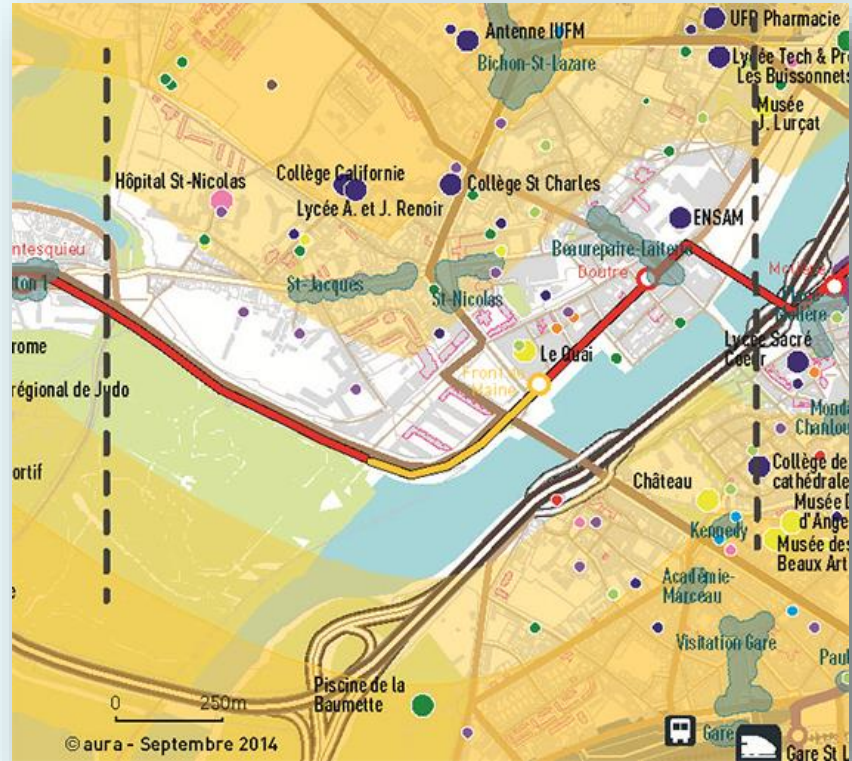
FRONT-DE-MAINE / DOUTRE

- secteur historique et touristique
- 6 500 habitants
- théâtre Le Quai
- ENSAM
- lycée Renoir
- parc Balzac
- place La Rochefoucauld



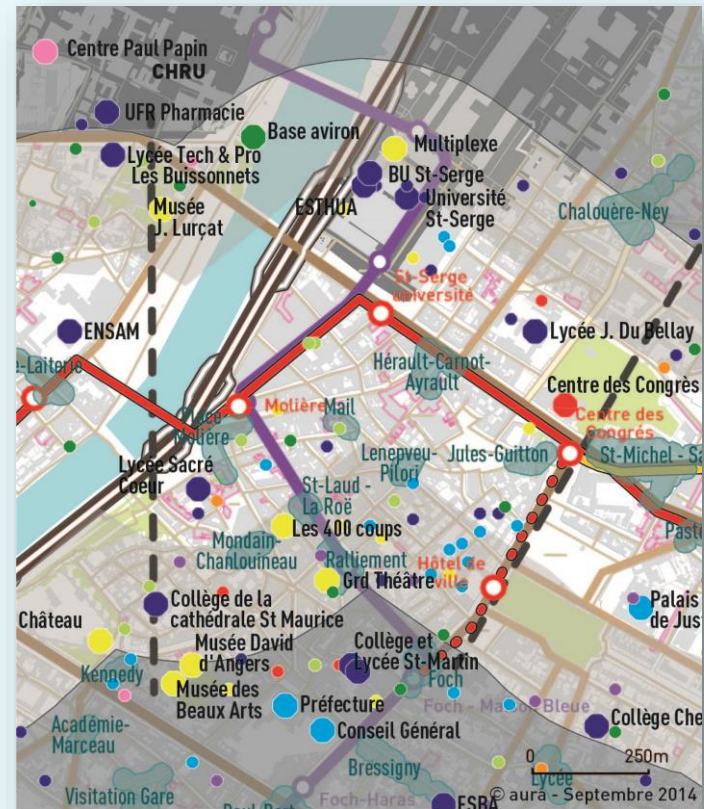
VARIANTE BON-PASTEUR

- 6 400 habitants
- une desserte directe un peu plus faible
- Nombre d'emplois desservis identique



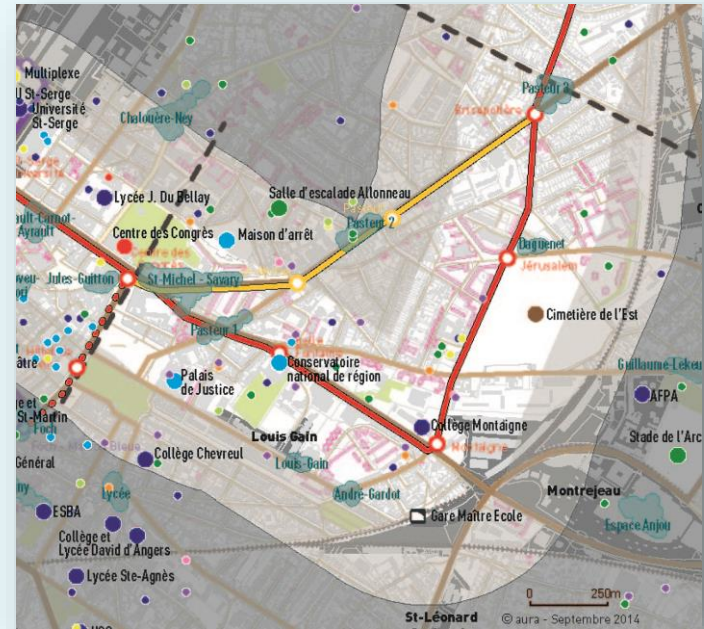
MOLIÈRE / CENTRE DES CONGRÈS

- 6 300 habitants
- 13 000 salariés
- 3 400 élèves
- 4 900 étudiants
- sites administratifs, culturels...
- barreau Bessonneau



MONTAIGNE / GRAND-PIGEON

- 15 600 habitants
- 1 224 emplois privés
- palais de justice
- pôle administratif Louis-Gain
- grand marché
- conservatoire national de région



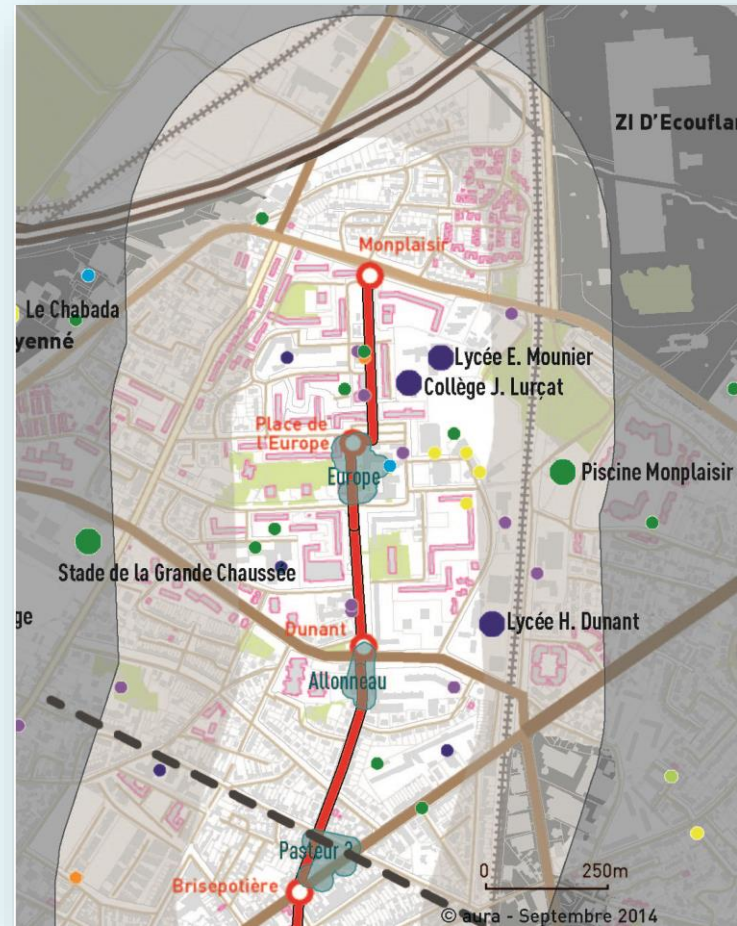
VARIANTE PASTEUR / SAINT-MICHEL

- 13 800 habitants
- Bonne desserte des pôles de commerce
- Impossibilité de créer un parking relais



MONPLAISIR

- projet de rénovation urbaine
- 10 600 habitants
- pôles commerciaux de proximité
- 255 emplois privés
- 1 collège, 2 lycées



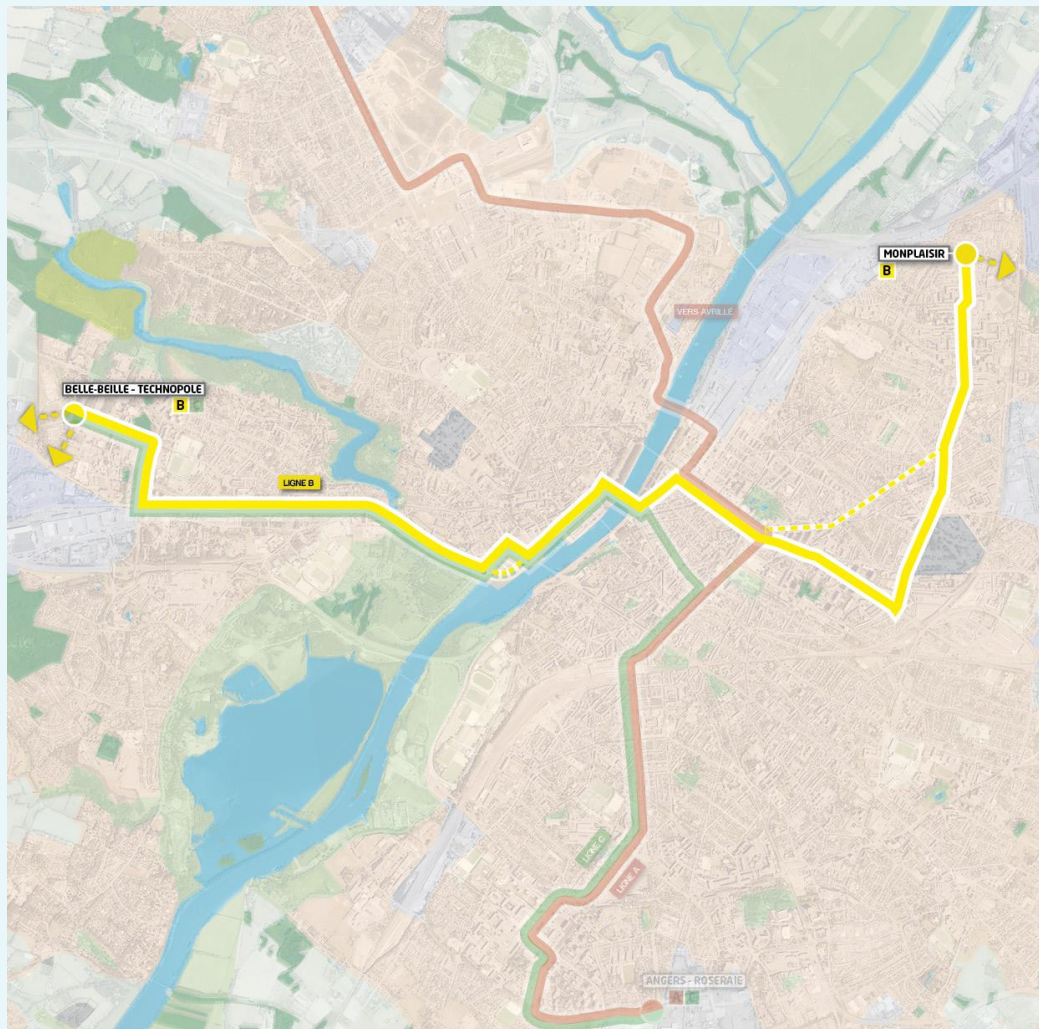
UN RÉSEAU DE 3 LIGNES ET UN MAILLAGE DU CENTRE-VILLE

- Le nouveau tracé Ouest-Est
- La création du barreau « Bessonneau »
- Le maillage du centre-ville d'Angers
- L'exploitation possible de 3 lignes
A, B, C.

LIGNE A : AVRILLÉ / ROSERAIE

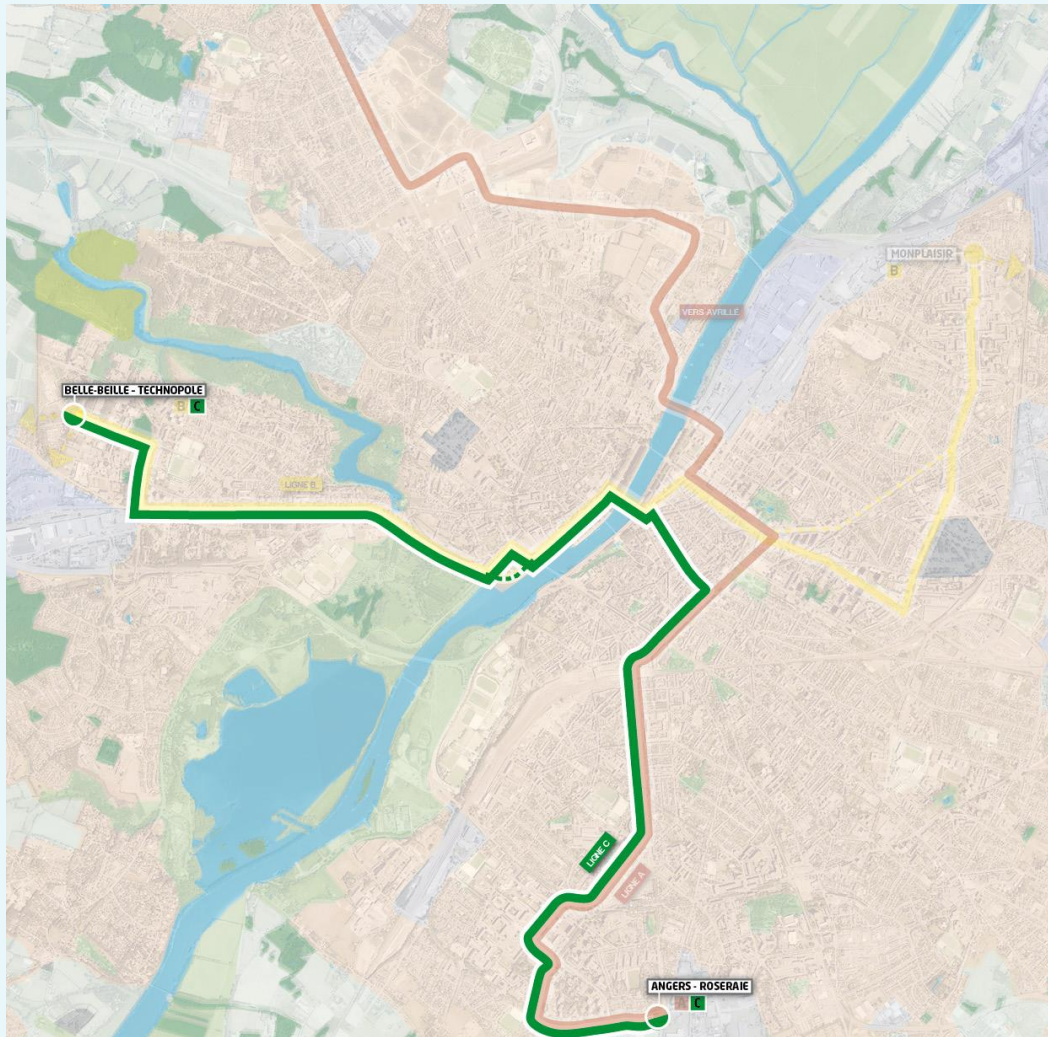


LIGNE B : BELLE-BEILLE / MONPLAISIR



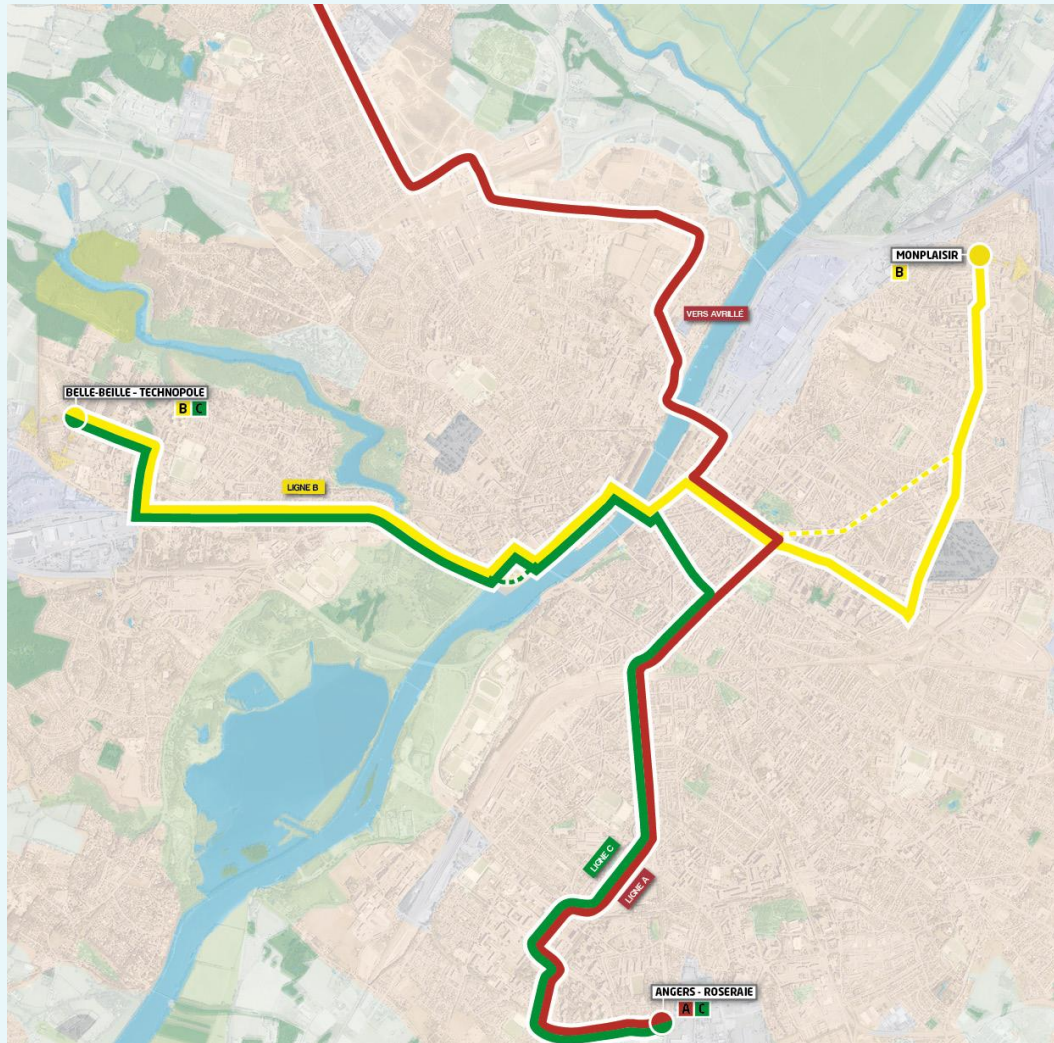
TRAMWAY

LIGNE C : BELLE-BEILLE / ROSERAIE



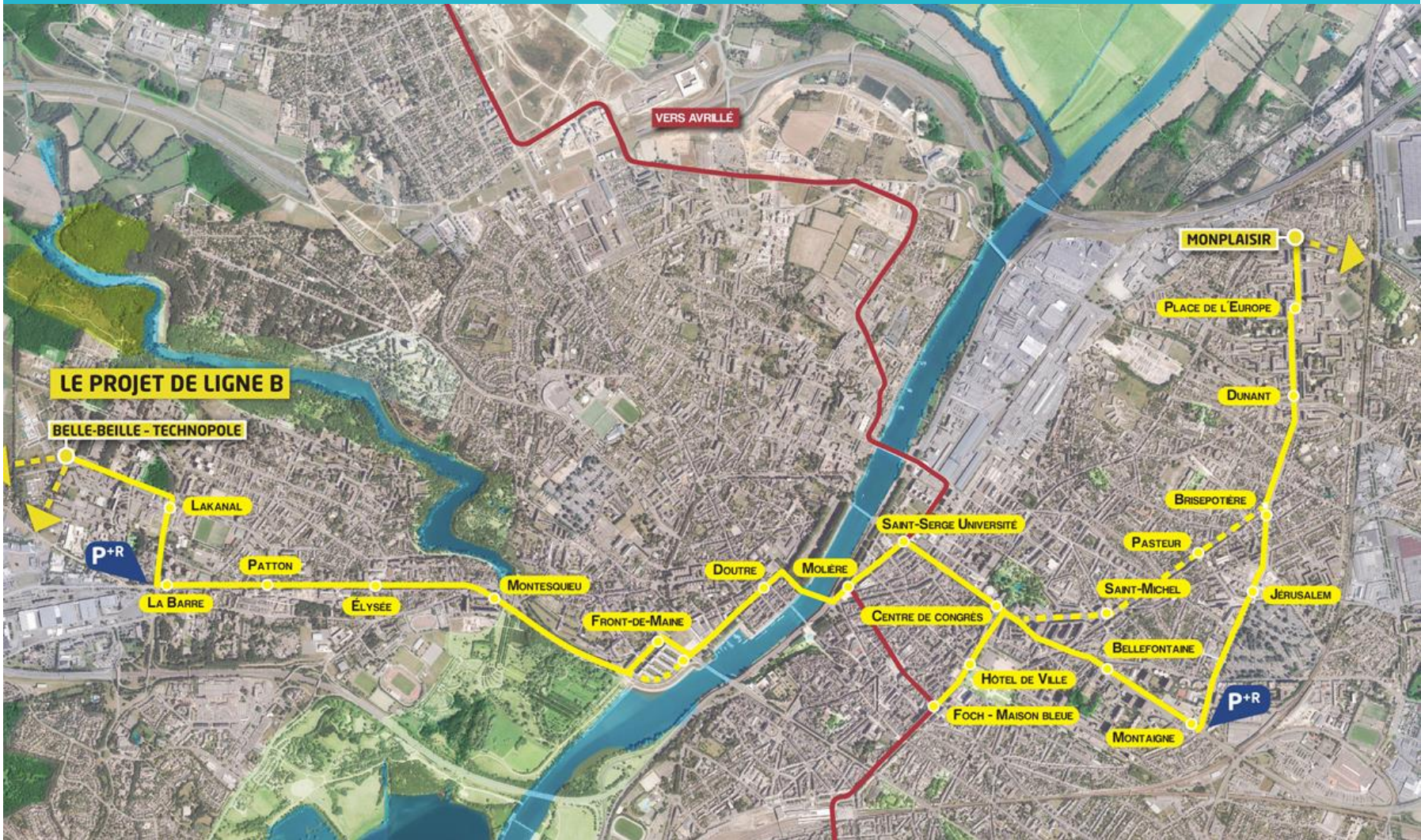
TRAMWAY

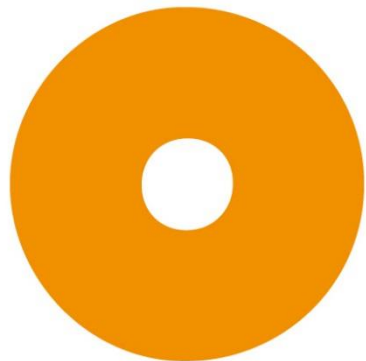
LE RÉSEAU DES 3 LIGNES A, B, C



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Novembre 2014 : fin des études d'insertion
- Printemps 2015 : fin de la concertation et approbation d'un programme de réalisation
- Septembre 2015 : dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP)
- Mars 2016 : enquête publique
- Fin 2016 : début des travaux
- Fin 2019 : mise en service du tramway





angers Loire
métropole

communauté d'agglomération



TRAMWAY

